

COMMUNIQUÉ FFC - JEUNESSE

Montigny-le-Bretonneux, le 30 janvier 2026

Trophée de France des Jeunes Cyclistes 2026 SARREBOURG - MOSELLE

La Fédération Française de Cyclisme, le Comité Régional Grand Est, le Département de la Moselle ainsi que l'ensemble des collectivités locales impliquées se réjouissent d'avoir obtenu l'accord nécessaire à l'organisation du Trophée de France des Jeunes Cyclistes 2026, qui renaîtra trois ans après sa dernière édition.

Le Cyclo-Club Sarrebourgeois, en partenariat avec la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS) et le Comité Départemental de Moselle jouera également un rôle central dans la préparation de l'évènement, programmé les **samedi 4 et dimanche 5 juillet 2026**.

L'édition 2026 du TFJC présentera quelques ajustements par rapport à celle de 2023, organisée à Saint-Omer, puisqu'elle se déroulera désormais sur deux journées au lieu de trois :

- 1ère journée – samedi 4 juillet : Le Rallye. Les jeunes cyclistes enchaîneront six spéciales variées, parmi lesquelles la montée chronométrée, le mécajeux ou encore un QCM.
- 2nde journée – dimanche 5 juillet : Les épreuves sur Route. Cette journée se conclura par la cérémonie officielle de remise des récompenses.

La FFC reviendra prochainement vers les Comités Régionaux au sujet de la transmission de la réglementation de l'épreuve ainsi que sur les modalités d'engagement.

QUOTAS DE PARTICIPATION AU TFJC 2026

Les quotas de participation au Trophée de France des Jeunes Cyclistes 2026 sont définis comme suit :

■ Inscriptions libres des clubs Écoles Française de Cyclisme :

Sous réserve de respecter les taux d'encadrement/la composition des équipes et avec l'obligation de participer à son trophée régional ou championnat régional de la saison concernée afin que l'inscription soit validée.

Chaque club a la possibilité s'il le souhaite de composer une équipe B, mais ne sera pas en mesure de constituer une équipe C.

Les équipes d'entente club n'existent plus.

■ Quota régional :

Une entente régionale de clubs, labellisés EFC ou non labellisés par Comité Régional. Il est important de rappeler qu'un club participant au TFJC en tant que tel ne peut pas faire partie de l'entente régionale.

■ Modalités d'engagement :

Un nouveau système d'engagement va permettre d'engager les clubs par le biais de l'espace club et nous reviendrons vers les entités concernées courant du mois de mai avec la procédure précise d'engagements nominatifs des coureurs, de l'encadrement et des jeunes arbitres, y compris pour les ententes régionales.

■ Quotas de jeunes filles :

Les quotas de jeunes filles par équipes changent en 2024.

■ Écoles Françaises de Cyclisme :

2 Filles à minima

■ Entente Régionale :

2 Filles à minima

■ Jeune Arbitre :

Un jeune arbitre doit être désigné par chaque club, ou entente régionale. Il sera sous la responsabilité de l'un des encadrants du club et aura des missions sur une seule journée. Si le club ne dispose pas de JA, il ne peut pas participer. Sur la seconde journée, ils seront en soutien avec leur club.

■ Encadrement :

L'encadrement par équipe participante doit être composé de :

2 encadrants minimum licenciés à la FFC (3 encadrants maximum) :

- dont au moins une femme
- dont au moins 1 encadrant minimum doit être titulaire obligatoirement d'un diplôme fédéral (animateur Fédéral, éducateur fédéral ou entraîneur fédéral). Le respect de cette obligation est impératif. L'éducateur diplômé doit être l'un des deux accompagnateurs sur le rallye. Toute équipe n'ayant pas d'éducateur diplômé au départ de l'épreuve du rallye ne pourra pas participer au Trophée de France du Jeune Cycliste. L'éducateur diplômé est considéré comme le responsable d'équipe

COMPOSITION DES EQUIPES AU TFJC 2026

Chaque équipe de club et équipe d'entente régionale est composée de 5 à 8 coureurs possédant une licence « Jeunesse » dans un club affilié à la Fédération Française de Cyclisme selon la répartition suivante :

- 1 à 2 U11 garçons
- 1 à 2 U13 garçons
- 1 à 2 U15 garçons
- 2 féminines au minimum, au choix dans les catégories U11, U13, U15.

HEBERGEMENTS

Les équipes participantes sont libres de choisir leur mode d'hébergement.

Toutefois, le Comité d'Organisation Local (COL) du TFJC 2026 peut, si elles le souhaitent, mettre les équipes ou les familles en relation avec le Center Parcs Les Trois Forêts, situé à proximité de Sarrebourg.

Pour toute demande en ce sens, le COL est joignable à l'adresse suivante : tfjc2026sarrebourgmoselle@gmail.com



À propos de la Fédération Française de Cyclisme. Crée en 1881, la Fédération Française de Cyclisme est une fédération sportive olympique agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports. Elle a pour mission l'organisation, la promotion et le développement, sur tout le territoire français, du sport cycliste sous toutes ses formes. Elle regroupe plus de 2500 clubs affiliés et compte près de 110 000 licencié.e.s. La FFC, c'est également 12 disciplines fédérales : cyclisme sur route, cyclisme sur piste, VTT, BMX Racing, BMX Freestyle, Cyclo-cross, Pumptrack, E-Cycling, Polo vélo, Gravel, cyclisme en salle et vélo couché.

Son siège social est implanté au sein du Centre National du Cyclisme, à Saint-Quentin-en-Yvelines, Pôle France qui accueillera les épreuves de Cyclisme sur piste et de BMX Racing lors des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Contacts : Communication FFC

Sylvie Pasqualin - s.pasqualin@ffc.fr / Tel : 06 07 89 87 46

Audrey Charpigny - a.charpigny@ffc.fr / Tel : 06 99 18 08 94